



RÉPUBLIQUE DU NIGER

JEUNESSE ET MARCHÉ DU TRAVAIL AU NIGER

26% des revenus des jeunes âgés de 25 à 34 ans
proviennent du secteur informel



Pour citer : ONP et CREG, 2017, JEUNESSE ET MARCHÉ DU TRAVAIL AU NIGER: 26% des revenus des jeunes âgés de 25 à 34 ans proviennent du secteur informel.

JEUNESSE ET MARCHÉ DU TRAVAIL AU NIGER

26% des revenus des jeunes âgés de 25 à 34 ans proviennent du secteur informel

Le Niger est un pays à forte fécondité. De ce fait, sa population connaît un accroissement rapide. Par exemple, la population du Niger a cru à un rythme de 3,9% par an de 2001 à 2012. En 2014, la population du Niger s'élevait à 18 391 178 habitants. La majeure partie de cette population est jeune. En effet, les individus âgés de moins de 35 ans ont représenté 81% de la population totale en 2014 et, les jeunes en début d'activité (15-24 ans), 17% (Rapport Profil Dividende Niger, 2016). De même, selon la même source, les jeunes de 15-34 ans qui cherchent à s'insérer sur le marché du travail représentaient 29% de la population totale. En 2050, selon les projections des Nations Unies, la population du Niger va s'établir à environ 72 millions d'habitants et, les jeunes vont représenter 35% de la population totale tandis que ceux en début d'activité, 20% (UN 2015).

Le défi majeur lié à cette augmentation rapide de la population du Niger est la création d'emplois stables, capables d'absorber l'arrivée massive de ces jeunes sur le marché du travail. Lorsque les créations d'emplois ne suivent pas l'accroissement de la population jeune, la capture du dividende démographique dans ce pays deviendra problématique.

La population jeune au Niger

Le marché du travail des jeunes au Niger est caractérisé par trois difficultés majeures (IDA, 2015 ; Bissonnais, 2010). D'abord, quand les jeunes tentent leur insertion professionnelle sur le marché du travail, ils font face au problème du chômage et du sous-emploi. Par exemple. Ensuite, le manque d'expériences professionnelles des jeunes constitue le deuxième obstacle. Enfin, la jeunesse nigérienne se caractérise par un niveau d'instruction faible et une précarité de l'emploi. Ainsi la même source indique qu'en 2012, 33,7% de la population urbaine du Niger n'était pas scolarisée. Au Niger comme dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest, les jeunes occupés exercent leur activité dans le secteur informel. Ils sont ainsi confrontés à la précarité de l'emploi car le secteur informel n'offre guère de protection sociale.

Dans ce contexte de chômage, de sous-emplois et de précarité de l'emploi, les nombreux jeunes ne peuvent pas trouver d'emploi et n'arrivent pas à avoir un revenu décent. L'explosion démographique pourrait, par conséquent, nuire à la croissance économique, à la paix et à la sécurité. L'expérience de nombreux pays a montré qu'une population importante de jeunes chômeurs frustrés et exclus du partage des fruits de la

croissance économique a le potentiel de devenir une source d'instabilité sociale et politique (Dramani, 2014).

L'état des lieux de la jeunesse du Niger en rapport avec le marché du travail nous amène à nous poser quelques questions :

- Quelle est la part du revenu du travail généré par la jeunesse nigérienne ?
- Quel est le poids de la dépendance économique à la jeunesse ?
- Les jeunes nigériens sont-ils aussi productifs sur le marché du travail que leurs homologues africains ?

Les comptes de transfert nationaux (NTA) à travers une méthodologie innovante basée sur la théorie de l'économie générationnelle sont mieux adaptés pour répondre aux questions ci-dessus posées.

Marché du travail dans le contexte nigérien

Au Niger, l'absence d'opportunités pour les jeunes sur le marché du travail est un facteur d'instabilité sociale dans le pays où 67% de la population a moins de 25 ans, le problème du chômage et du sous-emploi des jeunes se pose avec acuité et l'absence de débouchés professionnels risque de compromettre la stabilité politique et économique du pays.

Dans un rapport de la Banque mondiale consacré à l'emploi et au sous-emploi des jeunes en Afrique sub-saharienne, la création d'emplois viables pour les jeunes est une condition pour le développement durable de l'Afrique.

L'étude réalisée par le CREFAT¹ sur « Jeunesse Dividende Démographique et Marché du travail », a montré qu'en ce qui concerne les jeunes (10-34 ans), le déficit est estimé à 1.019 milliards. Les transferts nets sont estimés à 1.443 milliards totalement financés par le privé. Dans ce même groupe d'âge, les transferts publics nets sont en défaveur des jeunes. En d'autres termes, les jeunes reçoivent moins du système public qu'ils en donnent (52 milliards). Dans le groupe d'âge 0-24 ans, le déficit est estimé à 1543 milliards soit 43% du PIB. Ce déficit est financé majoritairement par les transferts nets (2073 milliards, soit 58% du PIB). Les transferts privés constituent la plus grande source de financement (1969 milliards, soit 55% du PIB).

De 25 à 64 ans par contre, le surplus (ici le déficit est négatif) est de 3,8 milliards. Ce surplus provient en grande partie des

¹ Policy Brief N° 8 • 2014

transferts nets (1931 milliards, soit 54% du PIB). La réallocation de l'actif est de 1926 milliards, soit 54% du PIB. Le déficit du groupe d'âge des 65 ans et plus est estimé à 136 milliards représentant 3,8% du PIB. Il est financé par la réallocation de l'actif (813 milliards, soit 22,6% du PIB) et les transferts nets (-18,9% du PIB).

Ainsi, il découle que les jeunes constituent un défi majeure pour les pays et que leur emploi constituerait une source de développement pour ces dits pays. Par conséquent, en matière de politiques économiques et sociales des orientations doivent d'une part être ciblées et d'autre part, tenir compte de la dynamique intrinsèque de chaque groupe d'âge pour mettre en œuvre des politiques efficaces.



La problématique de la jeunesse et de l'emploi en Afrique

Dans tous les pays africains, les jeunes continuent de constituer la majeure partie de la population et d'être les plus touchés par le chômage. Toutefois, les économies africaines sont hétérogènes; elles suivent des trajectoires différentes dans leur démographie, leurs structures économiques et leurs politiques de développement de la jeunesse.

De manière générale, sur les 35 prochaines années, les pays d'Afrique australe et d'Afrique du Nord se caractériseront par une croissance faible, voire négative, de leur population jeune, tandis que les pays d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Est enregistreront une forte hausse. La capacité de ces jeunes à s'intégrer ou non au marché du travail aura des conséquences sur leur bien-être individuel, mais aussi sur celui de l'ensemble de la société, et, par conséquent, de l'ensemble du continent africain (AfDB, 2015).

Selon le rapport de l'OIT de 2014, le taux de chômage chez les 200 millions d'habitants âgés de 18 à 24 ans que compte le continent, est le double de celui des adultes. Une jeunesse sans perspectives professionnelles qui, constitue une « génération perdue, menaçant la cohésion sociale ».

La situation du chômage n'a cessé de se dégrader au cours des dernières années, notamment dans les pays du Maghreb qui, avec près de 30% de jeunes chômeurs, connaît le taux de chômage le plus élevé au monde. Ainsi, la Tunisie qui a été le berceau des révolutions arabes, s'est enfoncée depuis la chute du régime Ben Ali dans la récession et la pauvreté, perdant en moyenne 30 000 emplois par mois. Le scénario est tout aussi préoccupant en Afrique subsaharienne où selon la Banque mondiale, la jeunesse compte pour 60% de l'ensemble des chômeurs. Avec chaque année, près de 10 à 12 millions de jeunes arrivant sur le marché du travail, la tendance n'est pas prête à s'inverser (Afrique Expansion, 2016).

Il importe d'adapter au contexte les politiques publiques axées sur la jeunesse si l'on veut qu'elles agissent rapidement et durablement sur leur emploi.

Revenu du travail et type d'emploi

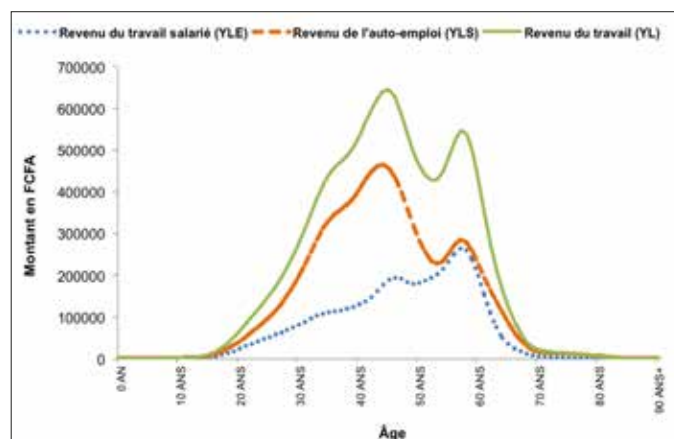
L'analyse des profils de revenu du travail révèle la dualité du marché du travail au Niger. Cette réalité est également observée dans la plupart des pays en développement. Par exemple, Dramani (2014) a montré que le secteur informel est le principal pourvoyeur d'emplois au Sénégal et absorbe 97% des actifs occupés. Sur le plan économique, plusieurs explications sont avancées pour expliquer cette situation. Parmi ces facteurs, nous avons le statut des activités, la régulation ou l'enregistrement des activités, la fraude fiscale et la taille de l'activité (Dramani, 2015).

Les estimations des profils de revenu par âge pour l'année 2014 montrent que l'économie nigérienne est dominée par le secteur informel. Au niveau individuel, le revenu du travail est plus important dans le secteur informel que dans le secteur formel surtout pour les jeunes (graphique 1). Le secteur informel est principalement concerné par les jeunes. Le revenu moyen annuel du travail pour les individus âgés de 15 à 24 ans est de 63160 FCFA tandis que celui des individus âgés de 25 à 35 ans est de 273 150 FCFA. Par contre, les adultes de tranche d'âge 30-49 ans qui sont dans la phase la plus productive de leur vie gagnent, en moyenne, 498 577 FCFA par an.

La ventilation du revenu du travail par secteur donne en moyenne 40 200 FCFA pour les jeunes âgés de 15 à 24 ans œuvrant dans le secteur informel contre 22 957 FCFA pour les salariés de la même tranche d'âge. S'agissant des jeunes âgés de 25 à 34 ans et employés dans le secteur formel, ils gagnent en moyenne 79 500 FCFA par an contre 193 500 FCFA pour ceux qui sont dans le secteur informel.

Au niveau agrégé, le revenu annuel du travail au Niger est de 2237,9 milliards en 2014. De ce montant, 713,5 milliards proviennent du secteur formel et 1524,4 milliards du secteur informel. En moyenne, les jeunes salariés âgés de 15 à 24 ans ont gagné 9% de l'annuel des salariés contre 24% pour ceux âgés de 25 à 34 ans. Dans le secteur informel, les 15-24 ans ont gagné 8% des revenus du travail de ce secteur contre 26% pour ceux âgés de 25 à 34 ans.

Graphique 1 : Profil moyen par âge des revenus du travail par type

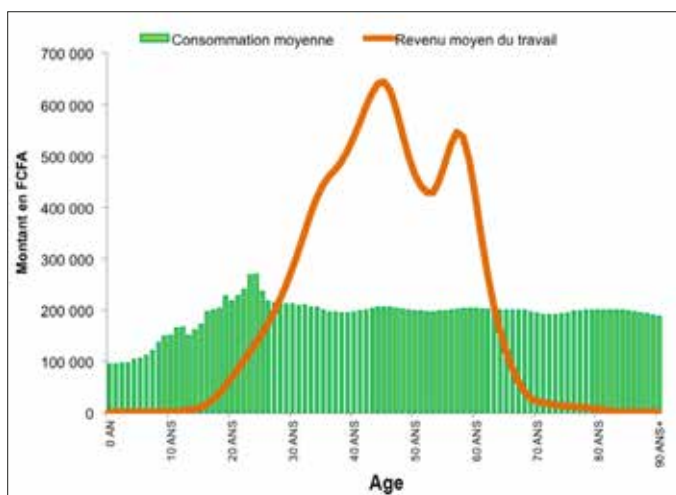


Source : CREG, CREFAT, à partir des données l'ECVMA 2014.

La dépendance économique à la jeunesse au Niger

Les résultats des comptes nationaux de transfert du Niger pour l'année 2014 montrent que jusqu'à 27 ans, les individus sont économiquement dépendants (graphique 2). Par conséquent, la dépendance économique à la jeunesse est déterminée par le déficit total du cycle de vie des individus âgés de 0 à 27 ans en proportion du revenu total du travail en 2014 (Hammer et al, 2015). Ainsi, la dépendance économique à la jeunesse représente 75% du revenu total du travail. Cela veut dire que si on devait financer le déficit à la jeunesse uniquement avec le revenu du travail, on y consacrerait 75% des revenus du travail (salaires et éléments de salaires et revenu du travail lié au travail indépendant).

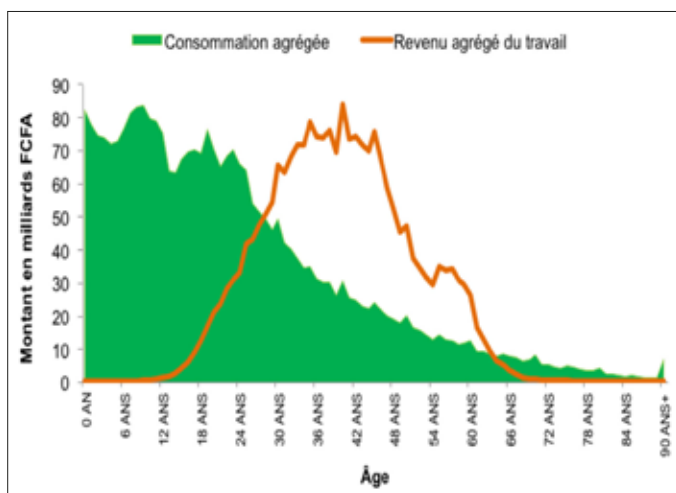
Graphique 2 : Profil moyen par âge du revenu du travail et de la consommation



Source : CREG, CREFAT, à partir des données I'ECVMA 2014.

Au niveau agrégé, la dépendance s'observe encore plus chez les jeunes (graphique 3). Cette prépondérance de la dépendance à la jeunesse est due non seulement à la faiblesse de leur revenu du travail mais aussi à leur poids important dans la population totale.

Graphique 3 : Profil agrégé par âge du revenu du travail et de la consommation



Source : CREG, CREFAT, à partir des données I'ECVMA 2014.

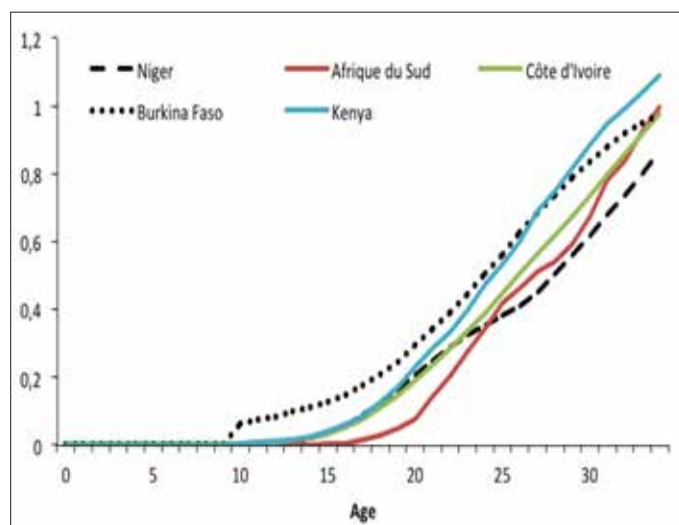
Pour l'ensemble de la population jeune du Niger, le déficit du cycle de vie est évalué en 2014 à 1682 milliards et représente 41% du Produit Intérieur Brut (PIB) de la même année. L'Etat du Niger, les ménages et le secteur associatif ont dû mobiliser en 2014, 1682 milliards pour financer ce déficit.



Productivité de la population jeune au Niger

Le graphique montre l'évolution de la productivité relative de la jeunesse du Niger en fonction de l'âge en 2014 et dans quelques pays sélectifs en Afrique. Les jeunes âgés de 15 à 24 ans produisent, en moyenne, 19% de la production moyenne des adultes âgés de 30 à 49 ans. Par contre, ceux âgés de 25 à 34 ans produisent, en moyenne, 60% de la production des adultes de la tranche d'âge 30-49 ans. L'analyse comparée des graphes des 5 pays montre que de 25 à 34 ans, les jeunes sont moins productifs en Niger que dans les quatre autres pays. C'est au Kenya que les jeunes de cette tranche d'âge sont plus productifs.

Graphique 4 : Profil du revenu du travail des jeunes normalisé au Niger et dans quelques pays africains



Source : CREG, CREFAT, à partir des données l'ECVMA 2014.

Recommandations

Le chômage des jeunes est une problématique majeure dans tous les pays du monde et suscite un grand intérêt parce que des taux de chômage élevé peuvent bloquer le développement à long terme d'un pays (Bloom et al 2010). Ceci s'explique par le fait que le chômage des jeunes limite la capacité d'un pays à récolter les dividendes démographiques.

L'auto-emploi occupe plus de personnes que le travail salarié au Niger car les individus ont tendance à s'installer à leur propre compte.

Actions

A court terme :

- Créer de nouveaux parcours de formation pour réconcilier les jeunes diplômés avec le marché d'emploi : Il est nécessaire de structurer école-université-entreprises, en identifiant les nombreux métiers qui ont des difficultés à recruter et en proposant d'autres formes d'apprentissage ou des modules de formation courts et flexibles.
- Promouvoir conjointement les activités génératrices d'emploi correspondant aux compétences et ressources, avec une planification et des partenariats à long terme pour le développement de formations et d'activités hautement qualifiées ;
- Créer un centre d'accueil des enfants pour accompagner le travail des femmes.

A moyen terme

- Améliorer le capital humain et l'emploi par les politiques de l'amélioration de l'état de santé de la population et son niveau d'éducation afin de rendre les jeunes plus productifs sur le marché du travail ;

- Améliorer le climat des affaires pour favoriser les investissements du secteur privé ;
- Réformer le système éducatif pour favoriser l'entrepreneuriat des jeunes ;
- Améliorer les conditions d'activité et les conditions de vie des millions de travailleurs insuffisamment ou pas rémunérés qui sont aujourd'hui occupés dans le secteur informel afin de permettre la création substantielle d'emplois « décents », notamment le secteur informel pour répondre, du moins en partie, aux aspirations des millions de chômeurs et anticiper l'entrée de nouveaux arrivants sur le marché du travail ;
- Moderniser l'agriculture pour bénéficier des effets porteurs.



Références Bibliographiques

AfDB, Rapport Annuel, 2015.

Bissonnais, A. (2010). Accompagner l'insertion professionnelle des jeunes au Niger: Etat des lieux et pistes d'action, Coll. Études et travaux, série en ligne n° 26, Éditions du Gret, www.gret.org, 2010, 64 p.

Dramani, L. (2014). Jeunesse, dividende démographique et marché du travail, Policy brief N° 8, Etudes et recherches du CREFAT.

Dramani, L. (2015). Economie générationnelle et dividende démographique : Eléments de diagnostic au Sénégal., Tome 1, Paris, L'Harmattan.

Hammer et al. (2015). Production activities and economic dependency by age and gender in Europe: A cross-country comparison, The Journal of the Economics of Ageing, Vol. 5, p. 86-97

Ida O., I. (2015). L'emploi des jeunes dans les grandes villes du Niger : une analyse à partir des données du recensement de 2012. Québec : Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone / Université Laval, 68 p. (collection Rapport de recherche de l'ODSEF).

République du Niger : Rapport National sur le Profil du Dividende Démographique, 2016, 91p.

www.afriqueexpansion.com/Afrique Expansion MAGAZINE - 2016.

Equipe de Rédaction

Equipe Nationale

Mme Sékou Djé Ouagani
Souley Aminou
Boureima Garba

Appui Technique CREG/CREFAT

Latif Dramani
Yédodé Ahokpossi
Mame Coura Ndiaye
Diama Diop Dia